

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

**Arrêté du 4 mars 2024 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée
instituée au sein du comité social d'administration centrale**

NOR : EAEA2405749A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 ;

Vu la correspondance de la CFTC du 22 février 2024,

Arrête

Article 1

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

- M. MOURIEZ Emmanuel
- Mme BINIO Sylvie
- Mme BARBIER Carole

Suppléants :

- Mme CHAUVEAU-SOCHNIKOV Catherine
- Mme MARTINEAU Frédérique
- M. CHOKRI Mohamed

Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / SOLIDAIRES Affaires Etrangères

Titulaires :

- M. MAESTRONI Alain
- Mme BOUJOT Annick
- Mme PITET Anne

Suppléants :

- Mme CHASSE Julie
- Mme PIERRES Florence
- M. FROMENT Raphaël

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

- M. DAOUSSI Mohamed El Hedi

Suppléants :

- M. BORG-OLIVIER Ludovic

- Mme SANTAMARIA Nathalie

2

- M. DELETTRE Thierry

Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères

Titulaires :

- Mme PRATS Annabelle
- M. BARAT Frédéric

Suppléants :

- M. RAPIN Anne
- Mme BIGOT Valérie

Au titre du syndicat APMAE

Titulaire :

- Mme PLACE-BERNARDIN Cécile

Suppléant :

- M. SPEHNER Claude

Article 2

L'arrêté du 12 décembre 2023 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait à Paris le 4 mars 2024,

Pour le ministre de l'Europe et des affaires
étrangères et par délégation

Rémy MARTIN
Sous-directeur de la stratégie des ressources
humaines